

133

RÉUNION DU CM DU 24 MARS 2021

Absents = Neant
Secrétaire = M P. GRANER

1) Approbation du PV du CM du 25 Février 2021

Adopté à l'unanimité, soit 11 voix Pour

2) Compte administratif (CA) : Approbation.

- Le CA présente un déficit de 18 193,26 €
- Le CA présente un excédent de fonctionnement de 10 654,49 €
- Le bilan présente en fonctionnement un excédent 29 540,03 €
un déficit 2 006,28 €

Intégrant les reports 2019

- Le résultat cumulé du budget 2020 présente un excédent de 30 533,75 €

Le conseil municipal se prononce pour la conformité du compte administratif avec le compte de gestion, par 10 voix pour (le Maire s'étant retenu pour le vote)

3) Fiscalité - Taux d'imposition.

Le CM propose une augmentation des taux (foncier bâti et non bâti) de 2%.
adopté à 6 voix pour, 5 contre.

4) Crédit Agricole : Prêt

Le Crédit Agricole propose pr le financement du TMA

- 1 prêt relais de 75 000 € remboursable sur 24 mois au taux de 0,63 % avec 113 € de frais de dossier.
- 1 prêt de 10 000 € remboursable trimestriellement sur 5 ans au taux de 0,25 % avec 50 € de frais de dossier.

Adopté à l'unanimité.

5- Budget primitif 2021

Le budget primitif s'élève en investissement à 233383,28€
 qui s'équilibre en recettes et en dépenses
 qui s'équilibre en recettes et en dépenses en fonctionnement à 137323,75€

Adopté à l'unanimité.

6) Appartement communal = Bail et loyer.

Le CM reconduit les conditions existantes de location de l'appartement communal.
 Adopté à l'unanimité.

7) Informations diverses

- Compte-rendu des commissions internes et externes
- PLU = présence du cabinet GO studio au prochain CM pour retour des services de l'état
- TMA = infos diverses sur les subventions
- Commission urbanisme = le 7 avril à 18.00
- Commission TMA = à fixer.
- Prochain CM = le 27 avril à 20.00
- nettoyage Fontaine = 15 Mai 9.00

8) Questions diverses

- Faire le point sur les concessions du domaine
- Proposition pour couvrir le bois en 2m pour pouvoir le vendre plus facilement. Voir avec MR. MUGUES Samuel. (à voir en Mai)
- + ajouter des essences. Voir pour remplacement des panneaux à la motte féodale.
- Prévoir réfection du préau en 2022.
- Prévoir calendrier pour futur bâtiment TMA qui sera fait dans une 2e tranche.

La séance est levée à 23H40.